

SESSION MINISTÉRIELLE DE L'OTAN

(Suite de la page 120)

6. Les membres de l'OTAN se sont engagés, aux termes du traité qui les unit, à « sauvegarder la liberté de leurs peuples, leur héritage commun et leur civilisation, fondés sur le principe de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit ».

Le travail en commun effectué au cours des sept dernières années a été couronné de succès et a renforcé les liens qui les unissent.

Les pays de l'OTAN sont déterminés à demeurer unis et fidèles à leur idéal. Ils envisagent l'avenir avec confiance.



INAUGURATION DU PRÉSIDENT DU BRÉSIL

Le ministre des Travaux publics, M. Robert H. Winters (à gauche) et l'ancien ambassadeur du Canada au Brésil, M. Sydney D. Pierce, aux cérémonies d'inauguration du nouveau président du Brésil, M. Juscelino Kubitschek de Oliveira. M. Winters a été désigné ambassadeur spécial à l'occasion de ces cérémonies.

Ottawa, Edmond Cloutier, C.M.G., O.A., D.S.P., Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie, 1955